

Compte rendu du conseil d'école n°1
Vendredi 4 novembre 2011

Présents :

- Les enseignantes : Mme Echivard, Mme Blanchecotte, Mme Modelin, Mme Nobilleau, Mme Bernier
- Les représentants des parents d'élèves : Mme Soulier, Mme Couronne, Mme Pirondeau, Mme Graham
- La représentante de la municipalité : Mme Lamandé
- Le DDEN : M. Royer

Excusés : M. Zamarlik, Mme Cissé

○ **Compte rendu des élections 2011 – 2012**

Lors des élections des représentants des parents d'élèves 5 titulaires ont été élus (Mesdames Cissé, Couronne, Graham, Pirondeau et Soulier) et un suppléant (M. Soulier).

Le quotient électoral a été de 16,4, ce qui correspondait à un total de 90 votes, dont 88 par correspondance.

○ **Le règlement intérieur**

Il a été voté à l'unanimité.

On rappelle qu'en 2010-2011 des ajouts avaient été faits dans les paragraphes I-3 et III-1 concernant les absences et le Plan Particulier de Mise en Sureté.

Le mot « soutien » du paragraphe I-1 concernant les horaires de l'école sera remplacé par le terme « aide personnalisée ».

○ **Le budget**

Le budget alloué par la mairie est de 47 € par élève pour une année civile. En 2011 cela représentait un budget de 5311 € + 510 € qui ont servi à l'achat de dictionnaires. En 2012, le budget s'élève à 5593 €.

L'école est affiliée à l'OCCE et possède 1400 € sur ce compte. Celui-ci est approvisionné grâce aux recettes réalisées par la vente du journal de l'école, des photos de classe et des billets de la tombola de Noël. Chaque classe a également un compte OCCE.

La cotisation annuelle s'élève à 250 €.

L'école est aussi affiliée à l'USEP et possède 9704,81 € sur ce compte qui sert à gérer les activités sportives de l'école. Sur ce montant, 8500 € correspondent à une subvention donnée par la mairie pour la classe de neige des CM1-CM2 et 900 € ont été donnés par l'association des bénévoles.

La cotisation annuelle revient à 672 € mais aucune somme n'est demandée aux familles. C'est pourquoi l'équipe enseignante compte sur les parents pour participer et encourager les différentes actions menées au cours de l'année.

○ **Le RASED**

Cette année, Mme Houdin, maîtresse E, interviendra 2 périodes et demie à l'école.

Sur demande, les familles peuvent faire intervenir Mme Foucher, psychologue scolaire.

Il n'y a plus de médecin rattaché à l'école, seulement une infirmière scolaire.

o Les rencontres parents / enseignantes

Cette année, la réunion de rentrée s'est passée avec la même formule que l'année précédente, une réunion commune pour commencer puis chaque enseignante avec les parents de ses élèves dans les différentes classes.

Tout au long de l'année les enseignantes rencontrent régulièrement les parents des enfants venant à l'aide personnalisée mais également tous les parents qui en font la demande.

Plusieurs rencontres sont organisées avec les parents des élèves de CM2 et CM1 afin de préparer la classe de neige. La prochaine aura lieu début décembre.

Les parents d'élèves de CE1 et CM2 seront également conviés à des rencontres permettant de discuter des résultats des évaluations nationales.

o Les intervenants

M. Gautier-Jubé donnera des cours de tennis aux classes de CE2 et CM2 durant 9 séances. Il est dédommagé pour ses déplacements. La mairie donne 450€ et l'APE 150€ pour couvrir ces frais.

2 étudiants du CFMI interviennent auprès des classes de CP et CE1 (13 séances) et CE2 et CM2 (19 séances). Ils sont également défrayés de leurs coûts de déplacements. Les séances ont lieu dans une salle du CLSH.

Nicole Milon s'occupe de l'accueil des classes à la bibliothèque municipale et animera cette année quelques activités autour des livres et du monde de la bibliothèque.

Il n'y aura pas d'intervenant de karaté cette année car il y avait trop de frais de déplacements à payer.

o Les projets

- Le marché de Noël : comme chaque année les élèves fabriqueront dans les classes des objets de Noël qu'ils vendront dans leurs familles ou le jour du marché de Noël (18 décembre). Ces bénéfices sont crédités sur le compte de coopérative scolaire de chaque classe.
- Ecole et cinéma : les 5 classes y participent et verront 3 films dans l'année à raison de 2,40 € par enfant et par séance.
- Centre de Création Contemporaine : les CM1 et les CM2 s'y rendront 3 fois. Les 2^{ème} et 3^{ème} visites sont financées par le conseil général.
- La classe de neige : les élèves de CM1 et CM2 partiront dans le Jura du 28 janvier au 4 février.
- Le permis piéton : Les CE2 passeront le permis piéton en fin d'année scolaire, à ce titre la gendarmerie fera une intervention d'1h dans la classe.
- Le permis vélo : cela concerne les CM1 et CM2 qui recevront une note théorique et une note pratique.
- Les rencontres sportives cycle 2 et cycle 3 auront lieu à Sonzay.
- Le triathlon aura lieu en fin d'année pour tous les élèves de CE2-CM1 et CM2.
- Le Trèfle tourangeau se déroulera le 20 avril à St Christophe sur le Nais (probablement)
- La piscine accueillera les classes 2 fois par semaine en mai et juin
- La fête de l'école aura lieu le 23 juin selon la même formule que l'année dernière.

o Questions et informations diverses

Les enseignantes de CM1 et CM2 remercient la mairie d'avoir installé Internet dans leurs classes.

A la date du conseil d'école, 118 élèves sont inscrits à l'école élémentaire.

Il a été soulevé un problème de discipline à la cantine et suggéré que les enfants soient placés.

La séance est levée à 20h.

La directrice
Mme Blanchecotte

Le parent délégué

la secrétaire de séance
Mme Bernier